

Au puits n° 2, on a achevé l'avant puits et on a poussé un trou de sonde à 360 mètres, afin d'y prendre de l'eau qui servira pour la cimentation du puits n° 1.

Des essais de cimentation se poursuivent actuellement et on monte l'installation nécessaire pour exécuter ce travail, d'après le programme indiqué plus haut.

b) *Centrale électrique* : Toutes les installations de fonçage, y compris l'usine frigorifique, seront commandées électriquement ; à la fin du dernier semestre, le montage des machines ci-après était très avancé :

2 groupes électrogènes de 1,500 kilowatts chacun, sous 2,000 volts, actionnés par des turbines à vapeur système Zoëlly ;

3 compresseurs à ammoniac, commandés par des moteurs de 60 H. P. ;

4 pompes de circulation, commandées par des moteurs de 90 H. P.

c) *Habitations pour le personnel* : A la fin de décembre, étaient terminées :

Une maison pour l'Ingénieur en chef, deux maisons pour ingénieurs et deux pour employés, plus dix-sept groupes de quatre maisons ouvrières.

Cette agglomération, pourvue d'une distribution d'eau et d'égouts, présente un aspect très coquet ; elle est très voisine du siège de Waterschei et est desservie par le raccordement du chemin de fer Hasselt-Maeseyck aboutissant à Asch.

Concession charbonnière des Liégeois en Campine. — Siège du Zwartberg, à Genck. — a) *Fonçage des puits* : Le sondage n° 82, destiné à l'étude des morts-terrains et qui a été percé dans l'axe du puits n° 1, a été arrêté le 4 juillet à 562 mètres de profondeur, dans le houiller qu'il a rencontré à 551^m70.

Le 14 septembre, un nouveau sondage, portant le n° 83, a été commencé dans l'axe du puits n° 2, à 100 mètres au nord-ouest du n° 82.

Ce sondage est spécialement destiné à des essais de cimentation des morts-terrains, au sujet desquels je n'ai pu obtenir que des renseignements assez vagues. Au début de novembre, des essais de ce genre ont été faits dans le tuffeau vers la profondeur de 330 mètres. La perforation a ensuite été reprise et au 31 décembre elle atteignait 372 mètres ; de nouveaux essais seront tentés dans la craie.

b) *Centrale électrique* : On a construit, pendant le dernier semestre, le bâtiment de la centrale, de 35 mètres de long, 20 mètres

de large et 20 mètres de hauteur ; les fondations, sur piliers de béton réunis par des voûtes, supportent une ossature métallique avec remplissage en briques et moellons de ciment. Un autre bâtiment, construit de la même façon, de 26 mètres de long, 40 mètres de large et 21 mètres de hauteur est adossé à la centrale ; il abrite quatre chaudières Bailly-Mathot, de 300 mètres carrés de surface de chauffe, avec surchauffeurs et économiseurs.

La cheminée, de 50 mètres de hauteur, a un diamètre intérieur au sommet de 2^m50 ; elle est construite en briques et supporte, à 20 mètres de hauteur, un réservoir d'eau de 50 mètres cubes.

c) *Alimentation d'eau* : Le sondage n° 74 ayant été remblayé jusqu'à 450 mètres, a été pourvu d'une frette étanche à 171^m90 ; on y prend l'eau du crétacé par un système de pompage à air comprimé qui donne 18 mètres cubes à l'heure ; on a de plus construit un bassin d'une capacité de 1,000 mètres cubes.

d) *Aménagement de la paire et bâtiments accessoires* : Le sol de la paire sera à la cote de 83 mètres au-dessus du niveau de la mer soit à 1^m50 au-dessus du niveau actuel à l'emplacement des puits.

Ceci entraîne des travaux de nivellement assez importants.

On a, d'autre part, établi 2 kilomètres de voies de service à grande section, communiquant avec le raccordement de 7 kilom. 2 qui aboutit à la gare d'Asch.

Les matériaux de construction faisant défaut, on a installé une briqueterie et une fabrique de moellons ; il a été produit en 1910 : 400,000 briques et 60,000 moellons au moyen de sable pris sur place, de laitier granulé et de ciment.

On reproche à ces matériaux une porosité assez grande, qui empêche la dessiccation des murs exposés à la pluie.

Enfin, on a commencé la construction d'un vaste bâtiment de 80 mètres de long sur 40 mètres de large, avec piliers en fer et toitures Raikem, destiné aux services accessoires.

e) *Habitations ouvrières* : Les dix groupes de deux maisons mentionnés par M. Lebens dans son dernier rapport sont complètement terminés et plusieurs sont habités ; huit nouveaux groupes de deux habitations étaient à peu près achevés au 31 décembre dernier ; ils ont été édifiés au même emplacement sur le territoire de la commune d'Asch, non loin de Waterschei, à proximité du croisement de la ligne de chemin de fer desservant les sièges de Waterschei et du Zwartberg et de la route de Genck à Asch.

3. **Concessions de Helchteren et de Zolder.** — Pendant le dernier semestre, la Société anonyme des charbonnages de Helchteren et Zolder n'a effectué aucun travail dans ses deux concessions.

Cette société poursuit l'acquisition des terrains nécessaires, en vue de l'installation de son premier siège et de l'érection d'une cité ouvrière ; elle étudie en outre les divers procédés à employer pour le fonçage des puits.

4. **Concession de Genck-Sutendael.** — **Siège de Winterslag, à Genck.** — a) *Fonçage des puits* : Des prises de carottes ayant été réussies entre 400 et 430 mètres dans un sondage du puits n° 1, on a décidé de porter la congélation à 428 mètres au lieu de 400 mètres, profondeur admise tout d'abord.

Au 31 décembre, pour le puits n° 1, 21 sondages de congélation avaient atteint cette profondeur de 428 mètres ; 12 d'entre eux étaient pourvus de tubes congélateurs ; il restait à creuser 13 sondages, non compris les trous supplémentaires, au nombre d'une dizaine, rendus nécessaires par les déviations constatées. La détermination de ces déviations est poursuivie par un ingénieur et le personnel de la Société Entreprise Générale de Fonçage de puits, au moyen de l'appareil à pendule oscillant système Denis.

La tour de fonçage du puits n° 2 a été terminée à la fin de septembre et on a commencé aussitôt l'avant-puits, qui a été achevé le 15 novembre ; son diamètre à l'intérieur du revêtement est de 12^m50 et à l'extérieur de 14 mètres ; il possède une profondeur de 8 mètres.

b) *Installations frigorifiques* : La salle des machines et des fondations de celles-ci étaient achevées au 15 novembre ; ces machines seront montées pendant le premier semestre de 1911 ; elles seront de la puissance d'environ 200 chevaux chacune ; quatre d'entre elles actionneront des compresseurs à ammoniaque et deux autres des génératrices d'électricité, pour la commande de quelques moteurs et de l'éclairage.

La batterie de chaudières comprend 6 générateurs système Mathot de 250 mètres carrés de surface de chauffe, timbrés à 11 kilogs.

c) *Habitations ouvrières* : On a achevé la construction de trente-trois maisons ouvrières et d'une maison d'ingénieur ; les matériaux utilisés sont de même nature qu'au Zwartberg ; les maçonneries, formées de briques en ciment et sable, tardent à sécher ; on cherche un enduit imperméable capable de s'opposer à la pénétration des eaux pluviales.

La cité de Winterslag a été édifée au nord du siège, à proximité de celui-ci.

5. **Concession de Beeringen-Coursel.** — **Siège de Kleine-Heide, à Coursel.** — a) *Fonçage des puits* : Au puits n° 1, on a effectué entre 380 et 390 mètres, les essais de cimentation annoncés par M. Lebens dans son dernier rapport : 10 sondages ont ensuite été poussés jusqu'à 625 mètres dans le houiller et on se propose de faire plus tard des essais analogues à une profondeur plus grande.

Au puits n° 2, les 30 sondages de congélation ont atteint la profondeur de 330 mètres ; deux d'entre eux ont été poursuivis jusque 450 mètres, en vue d'y prendre l'eau nécessaire à la cimentation du puits n° 1.

b) *Cité ouvrière* : On a achevé la construction des deux premiers groupes de maisons ouvrières et on a édifié un troisième groupe. La maison du directeur, deux habitations d'ingénieurs et deux maisons pour employés ont en outre été terminées.

6. **Concessions Ste-Barbe et Guillaume Lambert.** — Pendant le dernier semestre, la Société des charbonnages Limbourg-Meuse a procédé au bouchage des sondages n°s 76 et 81 pratiqués précédemment dans la concession Ste-Barbe.

Au n° 76, les eaux du tuffeau ont été captées à 350 mètres ; elles serviront à l'alimentation en eau potable de la future cité ; le débit de cette source est d'environ 20 mètres cubes à l'heure.

L'emplacement des puits du premier siège à créer dans la concession Ste-Barbe, au nord du sondage n° 81, doit être actuellement déterminé.

L'occupation des terrains nécessaires à la création d'une route d'accès et d'un raccordement à la ligne vicinale a été autorisée par arrêté royal en date du 15 novembre 1910.

La Société concessionnaire a pris possession de ces terrains à la fin de décembre.